

Antoine Glaser. Arrogant comme un Français en Afrique [1]

Jean-Pierre Bat

Afrique Contemporaine, 24 août 2016

C'est sur une uchronie, sur les bords de la lagune d'Abidjan, que s'ouvre le nouveau livre d'Antoine Glaser : la visite par un groupe de collégiens ivoiriens du Musée de la Françafrique en 2017. Toutefois, la fiction rattrape la réalité : si le professeur abidjanais tâche d'expliquer à ses élèves, galerie par galerie, l'archéologie et l'histoire de la Françafrique, c'est bel et bien le passage des saisons qui domine dans l'esprit des jeunes adolescents africains. De quel monde leur parle-t-on ? Quels sont ces fossiles franco-africains vieux d'un demi-siècle, exhumés du temps des indépendances ? Car, au fond, au XXI^e siècle, il faut bien être un Français trop sûr de son héritage postcolonial pour croire que les horloges africaines sont encore réglées sur celles de Paris.

C'est à ce regard décalé, sévère et lucide, que se livre le fondateur de la *Lettre du Continent*, « toujours pillée, jamais citée ». Fin connaisseur des

ruelles du village franco-africain qu'il arpente depuis des décennies – et qu'il continue d'arpenter –, il inscrit son ouvrage à la fois à la suite d' *Africa-France* (Fayard, 2014) et dans l'esprit de *Ces Messieurs Afrique* (Calmann-Lévy, 1992) par l'acidité des portraits qu'il brosse. Basés sur l'anaphore « Arrogants comme... », huit chapitres – ou huit portraits collectifs – sont dressés : « nos présidents en chefs de guerre » (chapitre 1), « nos hommes d'affaires en Chinafrique » (chapitre 2), « nos conseillers et professeurs dans leur tour d'ivoire » (chapitre 3), « nos militaires en solo » (chapitre 4), « nos diplomates en lévitation » (chapitre 5), « nos politiques en *missi dominici* présidentiels » (chapitre 6), « nos missionnaires en perdition » (chapitre 7), enfin « nos avocats aux marches des palais » (chapitre 8).

Loin d'être un réquisitoire au victriol, la finesse du livre réside dans

le dépassement des titres et de l'actualité pour offrir une réflexion plus large. Chacun de ses chapitres n'est pas une plainte ou un regret mais une mise en perspective historique des récentes mutations – peu ou mal prises en compte par les acteurs institutionnels français selon l'auteur – qu'a connues l'Afrique, continent hyperconnecté et mondialisé du XXI^e siècle. Précisons qu'Antoine Glaser n'attaque pas les corporations en tant que telles, chapitre après chapitre : il souligne l'inertie intellectuelle d'un système promis en permanence à l'*aggiornamento* (la Françafrique et les relations franco-africaines) mais qui dans les faits perdure au prix d'un jeu de niches qui vont en peau de chagrin, mais dont quelques intermédiaires des mondes politiques, économiques ou autres, s'affichent comme les ultimes garants.

Un écart se joue dans la mondialisation du continent : alors que l'État français fantasme toujours son influence en Afrique et dans le monde [2], quelques grands groupes français – qui ne représentent pas l'État à la différence d'Elf dans les années 1960-1990 – se taillent la part du lion : « Bouygues, Bolloré, Castel : le trio des condottieri ». Encore convient-il de préciser que cette observation ne vaut que pour quelques grands groupes, qui ne sont pas légion au sein d'un Conseil français des investisseurs français en Afrique

(CIAN) concurrencé par la Chinafrique ou le droit des affaires en mode common law.

Le dernier chapitre, consacré aux avocats, constitue un révélateur de ces jeux de niches, difficiles à percer pour un non-initié dans un contexte de judiciarisation croissant. À la faveur des enjeux constitutionnels (du « toilettage » de Charles Debbash pour la succession d'Eyadéma en 2005 jusqu'à la question du verrou des deux mandats actuellement en jeu en Afrique centrale), des affaires à scandale (« Bien mal acquis ») jusqu'au droit des affaires (« OPA sur le marché africain du droit des affaires », à travers la création d'un barreau spécifique de l'OHADA à Paris pour faire face aux offensives des cabinets américains), le monde des avocats s'est entremis au point de devenir une nouvelle courroie spécifique, quoique officiellement non étatique, entre les palais africains, les sociétés civiles africaines et la France.

Mais c'est bien l'influence du politique dans le judiciaire – ou plus exactement du judiciaire au plus près du politique – qui est recherchée, ainsi que l'annonce le dernier sous-titre – « Cherche bâtonnier bien branché sur l'Élysée » – qui décrit le recrutement en décembre 2010 par Alassane Ouattara de l'avocat Jean-Pierre Mignard, proche de François Hollande, en anticipation de la victoire de ce dernier en 2012. Les lignes des avo-

cats anticipent-elles celles de politiques ou les brouillent-elles? Sans doute pouvait-on attendre dans la même veine un ultime chapitre : le rôle de médias et communicants dans l'information, l'orientation de l'information – voire parfois la désinformation – et la communication de dirigeants africains, au gré de leurs alliances et/ou de leurs contrats à travers le continent. Et bien entendu des chapitres sur les développeurs et les humanitaires. Mais cela n'enlève rien à la qualité de l'ouvrage.

Le livre d'Antoine Glaser est enthousiasmant et stimulant, car il n'est ni manichéen ni inutilement polémique. Au contraire, il interroge les ressorts de la « vocation africaine » de la France pour les remettre légitimement en question : sur quoi repose-t-elle en 2016 ? Un héritage complexe et tortueux de la colonisation à la Françafrique ? Certes, mais quelle traduction lui donner aujourd'hui ? L'image de la salle des « occasions perdues » qui clôturé dans l'épilogue le Musée imaginaire de la Françafrique est élogieuse.

Reste alors le dernier argument de la politique française en Afrique : la proximité géographique d'un périmètre où Paris joue son influence – désormais sécuritaire et démographique. Mais il s'agit alors de parler de l'Afrique politique du XXI^e siècle et non de l'héritage d'une place prépondérante spécifique pour la France.

Or, face aux contraintes d'engagements tels que les opérations Serval/Barkhane et Sangaris (avec leur part de traumatisme sous-estimé), la *realpolitik* et les alliances tactiques renversent les promesses réformistes jamais tenues, rangées aux vestiaires de la Françafrique et qui donnent aux citoyens du continent le sentiment de n'avoir servi que d'antichambre à la conquête du pouvoir élyséen.

Le risque est grand de croire au « passé africain » de la France sans en maîtriser les ressorts. Bien souvent, l'AfricaFrance s'impose comme le revers de la Françafrique – avec ses risques de manipulations inversées et surtout non contrôlées par Paris, qui se retrouve ainsi aux prises avec d'inextricables crises : « C'est toujours la présomption de connaître la situation et les hommes qui [...] pousse à la faute », écrit Antoine Glaser. Or, en 2016, un nouvel écran de fumée vient brouiller l'analyse des relations franco-africaines : « La quatrième – et la plus grave – erreur historique de la France : la phobie du migrant a totalement éclipsé le formidable potentiel que représente la diaspora africaine.

Toute réforme réelle ne peut passer que par une réforme intellectuelle, en profondeur et sur la durée, de la politique africaine de la France. Antoine Glaser laisse d'ailleurs le dernier mot à l'historien Joseph Ki-Zerbo : « Il faut que le Nord ait suffisamment de bon sens et de modestie pour com-

prendre qu'il peut apprendre quelque chose des pays du Sud. »

Notes

[1] Fayard, 2016.

[2] Voir Charles-Robert Ageron,

« La survivance d'un mythe : la puissance par l'empire colonial (1944-1947) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. LXII, n° 269, 4e trimestre 1985, p. 387-403.

Mis en ligne sur Cairn.info le 24/08/2016

<https://doi.org/10.3917/afco.256.0144>